Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

Janvier 2014

N° 75

N° ISSN : 1954-9652

# LA VOIX DU PATRIMOINE DE SIENNE

## 22 février 2014 : assemblées générales extraordinaire et ordinaire à Villedieu-les-Poêles

DANS CE NUMÉRO :


| | |
|---|---|
| *Assemblées générales* | *1* |
| *Le Chefresne, Regnéville* | *2* |
| *Carrières* | *2* |
| *Villedieu-les-Poêles* | *3, 8* |
| *Saint-Martin-le-Bouillant* | *4, 7* |
| *Regnéville, suite* | *5* |
| *Gavray* | *6* |
| *Curiosité du val de Sienne* | *8* |

Elles auront lieu le samedi matin à 10 heures à Villedieu à la salle des associations qui se trouve désormais aux monts Havard, en face de la salle omnisports de Villedieu-les-Poêles. On y accède via le rond-point des estuaires, la rue de la zone d'activité des monts Havard qui en part et à gauche « salle omnisports ». L'assemblée générale extraordinaire est motivée par la décision prise lors de la précédente assemblée générale en 2013 d'instaurer le cadre nécessaire à l'accueil de membres d'honneur qui ne figure pas dans les statuts de l'association.

A l'ordre du jour : Modification des statuts de l'association : insertion à l'article 5 : *L'association se compose de membres, personnes physiques ou morales, **membres d'honneur**, qui à titre individuel ou en qualité de représentants des collectivités locales ou d'associations, s'intéressent à cette valorisation du patrimoine sous ses divers aspects.*

*Le bureau agrée les demandes présentées, lors de ses réunions.*

*Le versement d'une cotisation annuelle est nécessaire pour être membre, **à l'exception des membres d'honneur, qui en sont dispensés**. Son montant sera fixé par le conseil d'administration sur proposition du bureau. Les subventions versées par les collectivités locales attestent cette adhésion.*

Suivie de **l'assemblée générale ordinaire**, même lieu, même jour :

A l'ordre du jour :Rapport moral de l'exercice 2013, validation par les adhérents.

Rapport financier de l'exercice 2013, validation par les adhérents.

Election de nouveaux membres. Programme et budget 2014.

Questions diverses

Votre présence est vivement souhaitée puisque cette assemblée générale est soumise à la présence de la moitié plus un de ses membres. Les adhérents qui ne pourront y participer sont invités à utiliser le pouvoir qui leur est adressé, annexé à l'invitation. Les pouvoirs non attribués à des personnes désignées, sont distribués aux adhérents par ordre d'arrivée. Attention chaque adhérent ne peut bénéficier au maximum que de deux pouvoirs.

Il est nécessaire de formuler par courrier toute question devant figurer à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Elle devra parvenir au président dans les 48h, au minimum, avant celle-ci.

Textes et photographies de l'auteur : Jacky Brionne, sauf mention contraire.

# Moulin à huile du Chefresne

Voici un autre document d'archives reflétant l'activité hydraulique en val de Sienne. L'acte sous seing privé a été enregistré à Villedieu-les-Poêles. Voici sa transcription : Le 10 juin 1839, enregistré le vingt-neuf août 1839, du dix juin mil huit cent trente-neuf, à Margueray, fut présent le sieur Jean, Basilic Potier, meunier, domicilié à Margueray, lequel a par ces présentes vendu avec toutes les garanties de fait et de droit au sieur Jean, Pierre Bourdon, fils feu Jean, Pierre, domicilié au Chefresne, présent et acceptant pour lui et les siens, vingt mètres carrés de superficie et en tous sens de terrain pour établir une usine à huile à prendre au choix de l'acquéreur au bs de deux coteaux, le long de la rivière du Chefresne, à l'endroit qui lui paraîtra le plus avantageux pour son établissement, sur deux pièces de terre vallons et plantés en bois jean, l'une nommée le vallon des houx, et l'autre le vallon des douits s'entretenant, situées au Chefresne, bordant du levant Auguste et Jean, Pierre Dubois, du midi la rivière du Chefresne, du couchant François Dubois et du nord le chemin vicinal de Percy au Chefresne, pour par l'acquéreur en user et en disposer en toute propriété, possession et jouissance ce jour même. Cette portion de terre appartient au vendeur comme l'ayant acquise du sieur Adrien, François, Michel Dubois, par acte passé devant maitre Daniel notaire à Montbray le trois mars mil huit cent vingt-huit. Cette vente au même droit de faire un bief et un chemin tel que le porte ledit acte que l'acquéreur déclare bien connaître et que le dit acte lui a été remis. Il est expressément convenu que l'acquéreur ne pourra faire établir aucune autre usine que celle à huile, sous aucune dénomination que ce soit, ni carderie à laine ni foulerie d'étoffe, ni moulin à blé, clause expresse et de rigueur même dans quelques mains qu'il passe, ni même sur quelque fonds que ce soit, il ne pourra se servir de ce terrain pour lever l'eau pour d'autres ouvrages que celui à l'huile ; 1° cette vente est faite ou plutôt est consentie moyennant le prix et somme de cinq cent francs payable dans cinq ans moins un mois de ce jour à raison de l'intérêt à cinq du cent à partir du jour saint Michel mil huit cent quarante ; 2° payer les impositions et les frais de la présente ; 3° de bâtir et établir son usine avant la saint Michel mil huit cent quarante, clause expresse sans laquelle ces présentes n'auraient pas eu lieu à laquelle l'acquéreur s'oblige. Fait et signé double après lecture les dits jour, mois et an que dessus. Signé Jean Potier, JP Bourdon (SSP Villedieu, 3 Q 10228, folio 90, cases 3-6, archives départementales de la Manche).

# Carrières dans le département de la Manche et l'arrondissement de Saint-Lô

Il existait en 1914 dans le département de la Manche 679 carrières employant 11234 ouvriers.

1857 dans l'arrondissement de Saint-Lô : 356 carrières soit 795 ouvriers.

1837 :

Arrondissement de Saint-Lô :

« Les carrières, devenues plus accessibles, ont favorisé le développement de la bâtisse. En même temps que les nouvelles constructions urbaines se multiplient, avec des plantations d'arbres dont l'aspect présente chaque année un agrément nouveau, d'anciennes habitations rurales ont été restaurées, augmentées et embellies par quelques propriétaires aisés ».

« A Percy, on voit un certain nombre de maisons bâties en granit et couvertes en ardoises, un ancien cimetière converti en place, et un champ de repos assuré aux cendres des morts, dans un lieu écarté d'habitations, conformément aux prescriptions d'une sage police ».

Arrondissement de Saint-Lô, notice par Clément, ancien maire de cette ville : annuaire de cinq départements de l'ancienne Normandie, 1837

# Regnéville-sur-Mer

Chacun d'entre nous sait que la Sienne se jette dans la Manche après avoir été rejointe en baie par la Soulles. Du fait de cette confluence sur le domaine maritime national la Soulles n'est pas considérée comme un affluent de la Sienne, c'est un fleuve. La baie abrite, Regnéville, un bourg, qui connut autrefois une activité maritime importante. La côte ouest de la Manche abrite ainsi des ports d'estran qui nécessitent de vivre au rythme des marées. Granville n'échappe pas à la règle. La francisation d'un navire est son attachement à un pavillon, en l'occurrence la France. Elle était soumise à déclaration. Cette pièce isolée se trouvait dans le registre des acquéreurs de l'enregistrement de Coutances. Partie en restauration, elle intégrera dans la série « P » les douanes de Regnéville où elle sera plus facilement identifiée. Voici, page 5 , la première liste de 26 armateurs propriétaires de navires francisés, sur les 71 que comporte le document. Cette déclaration a été faite par le service des douanes à Regnéville le 7 mars 1860. Le document contient des informations de tonnages, dates de francisation, destination. Sa transcription intégrale peut être remise à qui est intéressé.

# Lorsque Villedieu se chauffait et s'éclairait au gaz

La ville fut comme beaucoup d'autres éclairée, chauffée, par une usine à gaz implantée le long de la route d'Avranches.

L'usine à gaz de Villedieu est définitivement vendue le 30 juillet 1879 par **Marie, Victor Merle du Bourg**, propriétaire d'usine à gaz à Carentan, lequel avait acquis l'usine de Villedieu après le jugement d'adjudication du tribunal de Coutances le 24 juin 1878 à la suite d'adjudications successives passées le 6 mai et validée le 20 juin 1878, consécutive à la faillite de la société pour l'éclairage et le chauffage par le gaz de ville de Coutances et Villedieu, placée sous la direction de **Joséphine Meeus**, laquelle usine avait été mise en vente par le tribunal civil de Coutances à **Quenel Alphonse, Albert**, ouvrier gazier à Corbie dans la Somme, de tous les biens meubles et immeubles situés sur la route nationale n° 176 de Caen à Lamballe, comprenant l'usine à gaz elle-même avec tous les accessoires qui en dépendent. Ces biens comprennent vingt ares de terre sur laquelle est édifiée l'usine et comprenant une salle de four, une salle d'épuration, un magasin à charbon, un gazomètre, un four, une cornue, un laveur et épurateur, un compteur de fabrication, des régulateurs, conduits et autre matériel, une maison d'ouvriers, des ateliers, forge, bureau, tuyaux et conduites de gaz partant de l'usine vers la ville, divers objets ainsi que tous les traités verbaux, la clientèle.

Un acte de société est approuvé le 5 janvier 1880 entre **Albert, Alphonse Quenel**, directeur de l'usine à gaz et **Achille, Edouard Quelain**, ingénieur civil, pour l'établissement en nom collectif d'une société d'exploitation commerciale ainsi que de la concession de l'éclairage public de la ville de Villedieu. Celle-ci sera dissoute la même année, le 28 avril 1880 (notaire Fontaine le 25 avril 1880). **Albert Quenel** vend la moitié lui appartenant de l'usine à gaz à **Achille Quelain**, laquelle part avait pour origine l'acquisition par lui faite le **Marie, Victor du Bourg**, directeur et propriétaire de l'usine à gaz de Carentan (maître Rachine, 24 juillet 1879).

Une concession est faite au profit de **Pasquet**, propriétaire de l'usine à gaz, le 24 octobre 1904, du droit d'ouvrir une tranchée dans le sous-sol de la route nationale 175 pour la conduite de gaz de madame veuve **Leroux**, demeurant rue haute, moyennant une redevance d'un franc par an. C'est Charles, Joseph Dequenec qui est le directeur de cette usine lorsqu'il consent au mariage de son fils le 3 juin 1909 avec **Angélina, Maria Rocher**. Les consorts **Pasquet** vendirent aux époux Lemonnier Louis, Henri et Mathilde Loyer, de l'usine à gaz se consistant en un grand bâtiment, un hangar, deux gazomètres, des dépendances, une maison d'habitation, cour, c'est-à-dire l'ensemble des immeubles servant à l'exploitation de l'usine ainsi que tous les droits résultant du traité signé le 8 juin 1868 d'une concession de cinquante ans (maitre Vasseur, notaire à Douai, 24 février 1904).

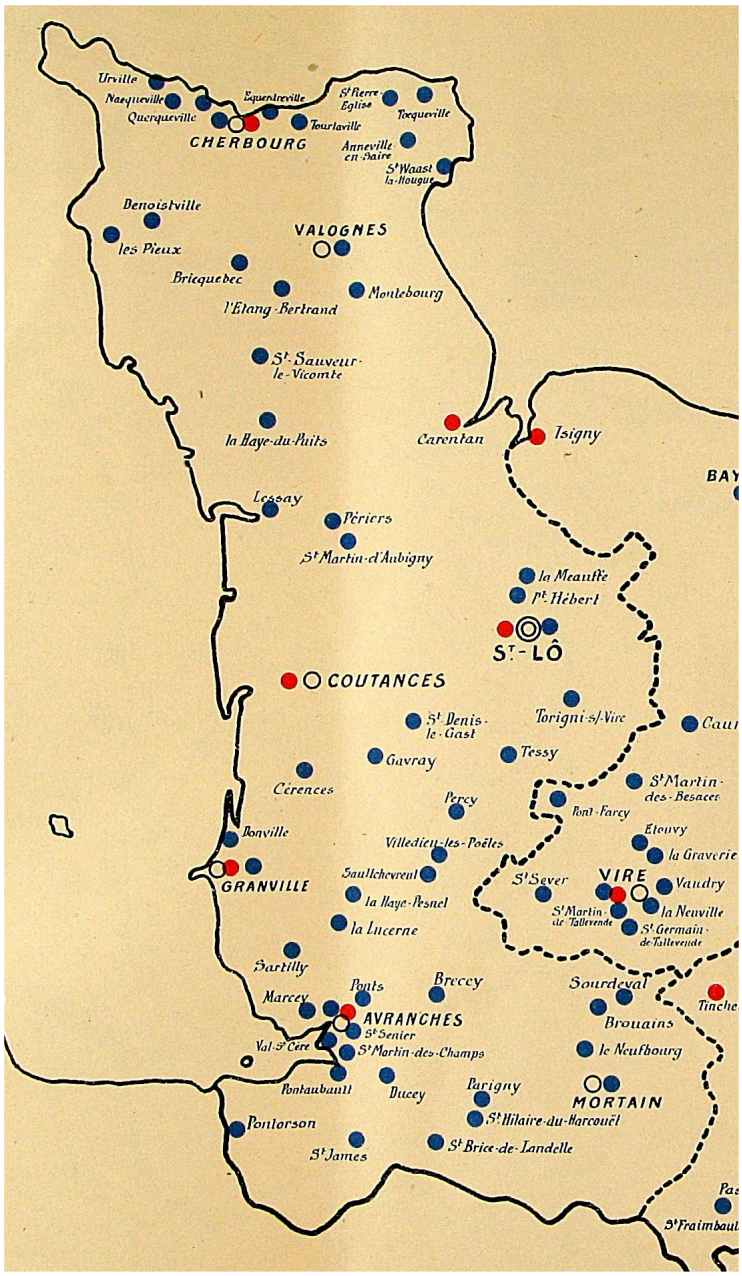


*Atlas économique de 1922, point bleu : localités possédant l'électricité, point rouge : localités possédant une usine à gaz*

Une donation entre vifs est faite le 23 août 1916 (notaire Heslouis de Villedieu) en faveur de Maurice, Paul Lemonnier, docteur en médecine, mairie de Villedieu, par **Louis, Henri Lemonnier** veuf de **Marie, Mathilde Loyer**, de l'usine à gaz dont les bâtiments étaient implantés sur la parcelle « D 109 » ainsi que tout l'outillage, les droits définis le traité avec la commune le 8 juin 1868 ayant pour objet l'éclairage au gaz de la ville pendant cinquante ans (ACP, volume 216, folio 3). L'ancienne usine à gaz, rue de la gare, comprenant une maison d'habitation, un grand bâtiment en pierres, deux autres bâtiments édifiés en briques, cours, jardin, dont tous les immeubles sont implantés sur la parcelle « D 109 », est mise en vente par Maurice Lemonnier, époux **Frémin Marthe, Marie**, en faveur de **Marie, Augustine Charpentier**, veuve **Gaillard Eugène, Charles, Sézanne** le 17 octobre 1917, moyennant 13000 francs. Marie, Augustine Charpentier créée une société avec Albert, Charles, Jacques Levardois, de Saint-Denis-Maisoncelles, La Ferrière-Hareng, dans le

# Premiers pas à Saint-Martin-le-Bouillant

L'ancienne Saint-Martin-du-Gast avant le 11e siècle, gagné sur la forêt par les défrichements, devenue Saint-Martin-le-Bouillant est une commune qui se caractérise par un habitat dispersé.

La carte de Cassini (18e siècle) montre que le presbytère était très éloigné de l'église, comme à Montabot, La Haye-Comtesse. Le moulin de Saint-Martin-le-Bouillant y est également signalé. Il y avait une retenue d'eau à la Jossinière (cadastre napoléonien). Trois moulins « de la grande chaussée » sont vendus le 22 août 1861 par Anne François à Aussant François.

L'église, bâtie en granit de surface exprime bien le terroir sur lequel elle est édifiée. Elle n'est pas très ancienne, marquée par l'adoption de l'art de la fin du 18e siècle avec toutes ses ouvertures en anse de panier. Elle adopte la forme d'une croix avec deux chapelles au transept. La tour clocher-porche a été dressée à l'ouest. Un dôme surmonté d'un lanternon aveugle coiffe le clocher. Ce dôme faillit disparaître pour être remplacé par une flèche néogothique, telle que le proposa l'architecte Cornille en 1902. Le projet, fort heureusement en resta là. Mettre une flèche sur un édifice du dernier tiers du 18e siècle eut été une grossière erreur. En fait l'église telle que la voyons en gros œuvre aujourd'hui est une nouvelle implantation, c'est même le cas d'exemple avec Le Mesnil-Garnier, de translation d'une église et du cimetière. L'ancien édifice était ailleurs, la tradition l'attribue au village du Vivier, où elle passa de la rive gauche du Bieu à la rive droite en se rapprochant du presbytère. L'on mit à profit la vente de la seigneurie de Saint-Martin-le-Bouillant, pour acquérir du Comte de Roncherolles, la pièce proche des croix dudit Saint-Martin. La seigneurie fut achetée par Messire de Cassel. Le curé, maître Pierre Homo, dont la dalle tombale est conservée, et le Trésor firent appel à Gilles Lesage, maçon de Perriers-en-Beauficel, qui se chargea de dresser les plans et de bâtir l'église. Le trésorier des fabriciens estima le coût de cette édification à plus de 20 000 livres et l'on fit appel pour trouver les fonds à la générosité de la population, et des possédants fonds. Mgr Pierre, Augustin Godard de Belbeuf, évêque d'Avranches, conduit processionnellement à l'église le 28 juillet 1784, fit consigner que l'église était bâtie depuis peu d'années. Le registre des baptêmes, mariages et sépultures le confirme puisque la consécration de l'église et du cimetière fut célébrée le 11 novembre 1778 par maître Julien Fortin, curé de Sainte-Pience à la réquisition de maître Pierre Homo, curé de Saint-Martin-le-Bouillant et avec la permission de l'illustrissime et révérendissime seigneur évêque d'Avranches. Mgr de Belbeuf, pour en revenir à la visite épiscopale au cours de laquelle il donna la confirmation à environ 150 personnes rassemblées pour cet effet et trouvées bien instruites, pré-

*Vue générale de l'église et détail du baptême de Martin dans un baptistère*

# Douanes de Regnéville-sur-Mer : tables

| | Armateurs Noms et prénoms | demeure | Portion possédée dans chaque navire | Noms des navires | Forme ou espèce des navires | Tonnage | Désignation du port où la francisation a été obtenue | Destination des armements ou genre de navigation |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1er | Burnel Louis, François | Regnéville | totalité | Esther | Sloop | 29.82 | Regnéville | Cabotage |
| 2 | Tiphaigne Alexandre | Regnéville | ½ | Maria | Bisquine | 34.01 | Regnéville | Cabotage |
| 3 | Teurtris Jean | Regnéville | ½ | Maria | Bisquine | 34.01 | Regnéville | Petite pêche |
| 4 | Esnol Jean-Baptiste | Regnéville | Totalité | 2 amis | Bateau | 34.84 | Regnéville | Petite pêche |
| 5 | Lecaplain André | Regnéville | Totalité | St Pierre | Bisquine | 6.49 | Regnéville | Petite pêche |
| 6 | Esnol Emmanuel | Regnéville | Totalité | Frédéric | Bateau | 5.45 | Regnéville | Petite pêche |
| 7 | Esnol Emmanuel | Regnéville | Totalité | Persévérent | Bateau | 4.52 | Regnéville | Petite pêche |
| 8 | Le François Frédéric | Montmartin | Totalité | Frédéric | Bateau | 1.22 | Regnéville | Petite pêche |
| 9 | Graffard Jean | Regnéville | Totalité | Octavie | Bisquine | 12.91 | Regnéville | Petite pêche |
| 10 | Boivin Casimir, Fleury | Blainville | Totalité | Alvina | Bisquine | 4.72 | Regnéville | Petite pêche |
| 11 | Jourdan Michel, Ange | Blainville | Totalité | Désiré | Bateau | 5.60 | Regnéville | Petite pêche |
| 12 | Lecaplain Jacques, Aimable | Regnéville | ½ | Lapin | Bateau | 6.22 | Regnéville | Petite pêche |
| 13 | Follain Auguste | Coutances | ½ | Lapin | Bateau | 6.22 | Regnéville | Petite pêche |
| 14 | Asselin Charles | Regnéville | Totalité | Jean-Baptiste | Sloop | 12.59 | Regnéville | Petite pêche |
| 15 | Godefroy Alexis | Blainville | Totalité | Eugène | Bateau | 6.88 | Regnéville | Petite pêche |
| 16 | Esnol André, Cyrille | Regnéville | Totalité | Jules-Marie | Bisquine | 13.83 | Regnéville | Petite pêche |
| 17 | Oriot François | Regnéville | Totalité | Azélie | Bisquine | 14.22 | Regnéville | Petite pêche |
| 18 | Esnol Jacques, Paul | Regnéville | ¾ | Virginie | Sloop | 27.55 | Regnéville | Cabotage |
| 19 | Provost Anna, Louis | Regnéville | ¼ | Virginie | Sloop | 27.55 | Regnéville | Petite pêche |
| 20 | Esnol Emmanuel | Regnéville | Totalité | Alphonse | Bisquine | 14.43 | Regnéville | Cabotage et pêche |
| 21 | Duchemin Pierre, Toussaint | Regnéville | ½ | Eugène | Bisquine | 14.61 | Regnéville | Petite pêche |
| 22 | Troudet Auguste | Regnéville | ½ | Eugène | Bisquine | 14.61 | Regnéville | Petite pêche |
| 23 | Guillard Vincent | Regnéville | Totalité | Sans gène | Bisquine | 7.16 | Regnéville | Petite pêche |
| 24 | Thomas François | Regnéville | 2/3 | Alexandrine | Bisquine | 13.68 | Regnéville | |
| 25 | Girard Jean, François | Coutances | 1/3 | Alexandrine | Bisquine | 13.68 | Regnéville | |
| 26 | Blanchet Hervé | Regnéville | 1/3 | Delphine | Bisquine | 14.03 | Regnéville | |

# Gavray : nouvel état du recensement des religieux extraits des actes civils publics ou des actes sous seing privé

Cet état ne concerne que les ecclésiastiques ayant été présents sous une forme ou une autre à Gavray le plus souvent pour gérer un bien familial. Sont exclus les baux de presbytère, les rentes des fabriques. Parmi eux de nombreuses religieuses pour lesquelles on sait peu de chose : **Bellanger (Casimir, Paul)** prêtre, missionnaire au Gabon 1948 (11 mai) ; **Boitard (Ernest, Emile)** , missionnaire à Biville, curé de Villiers-Fossard, 1905 (16 décembre), 1906 (13 janvier), prêtre à Dougelberg (Belgique), 1911 (6, 9 octobre), missionnaire de l'évêché de Rimouski, Québec, 1923 (15 septembre), 1939 ; **Burnouf (Adèle, Hortense)** sœur des écoles chrétiennes, en religion sœur Barnabé à Saint-Pierre-la-Vieille (Calvados) 1871 (7 juin, 12 octobre), 3 Q 4183, folio 91 ; **Burnouf (Zoé, Jeanne)** sœur des écoles chrétiennes, en religion sœur Ernest à Thaon (Calvados), 3 Q 4183, folio 91, 1871 (12 octobre) ; **Daniel (Benjamin)** prêtre à Avranches 1839 (26 décembre) ; **Daniel (François)** prêtre à Montréal (Canada), 1875 (15 janvier) ; **Delafosse (Prosper, Désiré)** curé de Saint-Martin-du-Voulangis (Seine-et-Marne) 1863 (27 avril) ; **Durville (Roger, Ambroise)** prêtre,1851 (26 août) ; **Feuillet (Sénateur, Adolphe)** frère de l'institution Sainte Marie à Tinchebray, 1879 (10 septembre) ; **Feuillet (Sénateur)** en religion frère Vincent à Ploermel, 1884 (1er octobre) ; **Foucard (Azélie, Virginie)** religieuse à Avranches, 1864 (6 septembre), 1876 (1er septembre) ; **Guidon (Armand)** curé-doyen de Saint-Sauveur-Lendelin, prêtre habitué à Gavray, 1882 (8 août), 1884 (26 août, 1er octobre), 1885 (22 mai) ; **Laurence (Boniface, Jules)** prêtre à Gavray, 1878 (25 novembre) ; **Laurent (Alfred)**, prêtre, professeur au lycée de Granville, 1877 (5 juin) ; **Lecaudey (Elisa)** religieuse à Gavray, 1878 (29 juin), 3 Q 4195, folio 20 ; **Lechevallier (Denis, Pierre)** prêtre, directeur de la maison Perreyre à Fribourg, 1907 (30 janvier), prêtre à Paris, 1910 (27 juin) ; **Lecorvaisier de Saint Laurent (Gabrielle)** religieuse de saint Vincent de Paul, 1948 (28 janvier) ; **Le Doyen (Euphrasie, Marie)** en religion, sœur Ephrem, demeurant à Gavray, 1848 (3 octobre) ; **Lemoine (Louis, Léon)** vicaire à Picauville, 1906 (13 janvier), vicaire à Sourdeval-la-Barre, 1906 (12 mai), curé de Sourdeval-les-Bois, curé de La Haye-Comtesse, 1911 (10 février, 20, 22 septembre, 6, 9 octobre, 1er décembre) ; **Leneveu (Joséphine, Louise)** religieuse à Orléans, 1865 (5 décembre) ; **Le Rivrain (Charles, Sébastien)** ancien curé de Saint-Planchers, 1862 (11 janvier) ; **Letavernier (Alphonse, Marie)** curé, 1907 (6, 11 juin), 1917 (15 février), 1918 (4 avril), 1920 (15 avril) ; **Letenneur (Jeanne)** religieuse du Sacré cœur à Romagny, 1881 (5 septembre) ; **Letenneur (Caroline, Jeanne)** en religion sœur saint Hyacinthe au Sacré cœur à Coutances, 1907 (18mars), 1914 (7 mars) ; **Levallois (Azélie, Aimable)** en religion sœur saint Albert, au Sacré cœur de Chatillon (Loiret) 1862 (7 août) ; **Levillain (Louise, Eugénie)** religieuse du Bon sauveur à Pont-l'Abbé-Picauville, 1911 (28 septembre) ; **Maurice (Emilie)** religieuse à Paris, 1920 (10 mars) ; **Michel (Jean-Baptiste, Thomas)** prêtre, curé de Gavray, 1839 (6 août) ; **Moricet (Ludovic, Albert)** curé à Brix, 1933 (7 février) ; **Néel (Louis, Maurice, Constant)**, prêtre à Fierville, 1948 (28 avril) ; **Poitevin (Marc)** 1846 (11 juin) ; **Renard (Pierre, Jean)** curé à Reffuveille, 1923 (15 septembre) ; **Vieille (Edouard)**, curé de Gavray, 1851 (19 mai), 1863 (6 novembre), 1869 (28 décembre) ; **Vieille (Marie, Joséphine)** supérieure de la communauté religieuse de Mortain, 1851 (19 mai), 1869 (28 décembre).

cise que l'église est d'une forme assez régulière, le chœur bien pavé, la nef garnie de bancs, l'église lambrissée en sa totalité, les confessionnaux au nombre de deux et les fonts-baptismaux en bon état. Les chapelles collatérales et à l'entrée du chœur, l'une sous l'invocation de la sainte Vierge et l'autre sous l'invocation de saint Ortaire, toutes deux en suffisant état pour la célébration des divins mystères. Il précise aussi qu'on travaille à faire une chaire à prêcher, ce qui autorise de dire que la chaire en place actuellement et qui est fort probablement la même fut posée dans l'église après le passage de l'évêque. A ce moment-là la paroisse était dirigée par maître Joseph, Luce, François de Juvigny, curé, aidé de Nicolas, Jacques Benoist, du diocèse de Coutances, vicaire.

*Borne de jacquet qui a malheureusement perdu un élément comme le laisse deviner les emplacements vides*

Les baies en anse de panier furent divisées par un remplage en ciment armé. La décision fut prise par le Conseil municipal le 2 janvier 1927 qui en revendiqua l'urgence auprès du Sous-préfet (Z 663-664). Un petit dossier en 129 ED 1 M 1 contient le croquis et les caractéristiques techniques de ces meneaux. Cette décision permit sans aucun doute au curé d'organiser les vitraux par deux et de multiplier les séquences. Ils sont intéressants, tout particulièrement ceux du chœur consacrés à la vie du saint protecteur, l'évêque de Tours, Martin. Les grandes étapes de la vie de l'évangélisateur des Gaules, y sont déclinées et l'atelier Mazuet de Bayeux, s'y exprima en 1927 avec un réel talent. On peut toutefois regretter qu'il n'y ait qu'une seule signature et qu'une seule date mentionnée pour l'ensemble, mais nous ne pouvons pas avoir de doute quant au producteur desdites verrières. En effet sont évoqués par le maître verrier : le baptême dans un baptistère qui nous renvoie à l'origine de l'église, la charité lorsque saint Martin coupe en deux et donne sa part du manteau, la première messe, l'enlèvement du religieux pour qu'il se mette au service d'une communauté, le songe, la rencontre du lépreux, la résurrection de l'enfant, le sacre de l'évêque. L'ensemble fut bénit le 23 octobre 1927 (La Croix du Mortainais du 30 octobre 1927 (3 JAL 30) et la semaine religieuse du diocèse de Coutances et Avranches du 3 novembre 1927).

Le cimetière, quant à lui, a changé d'aspect. De nombreux arbres y furent vendus par la municipalité le 13 octobre 1929 et plus tard en 1949. Ce fut Noëlle Lebouteiller, veuve de Gilles Catherinne, âgée d'environ 75 ans, dont le corps reçu les honneurs de la 1ère sépulture dans le nouveau cimetière le 28 janvier 1779. Le maire demandait en 1865 au Sous-préfet de Mortain de lui fournir des documents concernant la création des concessions, compte-tenu du fait que la demande lui en avait été faite. Fut-elle suivie d'effet immédiat ? C'est peu probable, un plan du cimetière contenant la répartition desdites concessions porte la mention « vu pour être annexé à la délibération municipale du 16 février 1908 et approuvée par le Préfet de la Manche le 14 avril suivant. Ce plan précise que le cimetière est d'une contenance de 60 ares, dont 13, 12 ares au midi dudit cimetière sont réservés aux concessions : 7, 92 ares pour les concessions perpétuelles, 3, 05 ares pour les trentenaires et 2, 15 ares pour les temporaires de 15 ans, le reste, c'est-à-dire 29 ares, étant consacré aux inhumations au rang. Une concession perpétuelle de 4 M² est accordée le 1er juin 1908 à Elisa, Désirée, Augustine Charles dite Coeuret, moyennant 320 francs. La consultation du registre des délibérations municipales, conservé en mairie, permettra de confirmer ou d'infirmer ce raisonnement car rien sur ce sujet ne transparaît avec l'administration préfectorale.

Le Conseil municipal décide d'adopter plus tard, le 21 juin 1928 un tarif des concessions ce à quoi le Préfet demande d'ajouter les concessions temporaires qui n'y figuraient pas, ce qui fut fait le 16 juillet 1928.

Qui était ce Jean Turgis ancien grenadier de France pour lequel les archives paroissiales (300 J 189/23) conservent ce texte qui a la forme d'un éloge funèbre « J'AY CESSERAY PEUTESTRE BIENTOT D'EXIOLER ET JE SERA (...) BIEN TOST OUBLIE (...) SY L'ON CONNOISSOIT (...) MON CŒUR SELA NE SAURAIT ÊTRE SITOST AH ! PAUVRE JEAN TURGIS AH ! PAUVRE INDIVIDUS TUAS EÜ BIEN DU CHAGRIN PENDANT TA VIE FACE LE CIEL QUE TU EN AYES LA RECOMPENSE (...) L'AUTRE VIE. AINSI SOIT'IL » (les trois petits points entre parenthèses correspondent au grignotage des mites). .

*Saint Jacques le majeur*

**Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne**

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
Messagerie :
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

La publication « La voix du patrimoine de Sienne » peut être consultée, sous format PDF, sur le site « http://www.lechefresne.fr »

# Connaissance et curiosité au val de Sienne !

*Une très clef armoriée bloque quatre nervures de la voûte. Le blason est illustré d'un écu armorié de l'établissement religieux patron présentateur à cette église. L'écu est burelé et porte une lamie, un animal fabuleux à tête de femme. Vous y remarquerez aussi le tau, croix de saint Antoine l'ermite,*

*rappelant la présence des deux premiers solitaires Hugues et Simon, ermites présents dans la vallée bien avant la fondation du prieuré. De quelle église s'agit-il ?*

*Pour vous aider : voici l 'écu blasonné d'après Toustain-de-Billy de cet écu d'azur à la fasce d'or chargée d'une lamie rampante de gueule que portait cette illustre famille normande.*

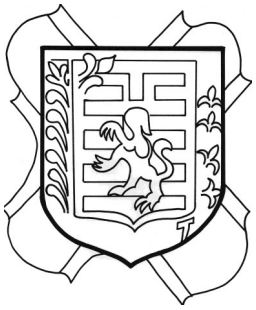

Notre-Dame de La Bloutière

Calvados, le 18 décembre 1917, destinée à la fabrication du cidre et le commerce de cidre et de pommes, dont le siège social est fixé dans les immeubles où s'exploitait autrefois l'usine à gaz, avenue de la gaz. Le capital est évalué à 48600 francs plus 22400 francs (ACP volume 217 Villedieu, folio 41).

Une adjudication est faite le janvier 1919 (ACP Villedieu, volume 218, folio 78) en faveur de Jacques Fargerel, marchand de chiffons à Villedieu, du pré dit de l'usine à Gaz au lieu-dit de l'Oraille, section de Saint-Pierre-du-Tronchet (C 111) à l'initiative de Sidonie, Marie Lechevallier.

*Exemple de bâtiment industriel*

13

Les compteurs à gaz avaient besoin d'entretien, d'où un marché le 30 novembre 1923 avec la société pour la fabrication de compteurs et matériel d'usine à gaz, domiciliée à Montrouge, pour la fourniture et la réparation de trois compteurs, moyennant 1297, 95 francs.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur les moyens développés par les municipalités pour faire arriver l'électricité sur les territoires des communes.

L'association est fédérée à : la Fondation du Patrimoine, délégation de Basse-Normandie — la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France – la Fédération patrimoine environnement – la Fédération des moulins de France—le pays d'art et d'histoire du coutançais-la commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche.